



DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE DOURBIES

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 septembre 2022 à 9 h30.

Date de convocation du Conseil Municipal le : 5 septembre 2022

Nombre de conseillers : - En exercice : 11

Présents : 9

Procuration : 2

Votants : 11

Secrétaire de séance :

Marc SAUVAIRE

NOM	Présent	Procuration	NOM	Présent	Procuration
LEBEAU Irène	Oui		RAGUES Christian	Non	PONCELET Jean-Marie
ALBE Jean-Luc	Oui		SANCH Chantal	Oui	
BALSAN Laurent	Oui		SAUVAIRE Marc	Oui	
ESCANDE Renaud	Oui		THERIC Corinne	Oui	
JOSSINET Gaëlle	Non	THERIC Corine	THION Jean-Claude	Oui	
PONCELET Jean-Marie	Oui				

En préalable, Mme le Maire demande au conseil de rajouter 2 points à l'ordre du jour concernant la prise en charge par la commune des frais de garderie des enfants scolarisés à TREVES et la modification du cycle de travail de la secrétaire de mairie et des horaires d'ouverture du secrétariat. Accepté à l'unanimité.

1) Approbation du procès-verbal du 2 juillet 2022

Approuvé à l'unanimité.

2) Plan de circulation de la commune

Plusieurs délibérations traitent de la circulation et du stationnement sur la commune aussi il est proposé de regrouper toutes ces délibérations avec une seule décision, et de renforcer la réglementation sur certaines voies.

Accepté à l'unanimité.

3) Inventaire des chemins ruraux

Proposition d'engager une démarche de recensement des chemins ruraux de la commune, qui permettra de déterminer quels sont ceux qui doivent être conservés et entretenus, et définir leur usage.

Proposition validée à l'unanimité ; une information sera faite aux habitants de la commune qui pourront s'ils le veulent participer à cet inventaire.

4) Travaux de voirie suite aux dernières intempéries

Réparation d'un éboulement d'un mur de soutènement à Duzas et ravinement de la chaussée sur la route du Viala, ainsi que sur le sentier de randonnées GR 66 : travaux attribués à l'entreprise SEVIGNE pour un montant TTC de 26 130€.

Accepté à l'unanimité.

5) Renouveau des contrats employés communaux

Pour information, Mme Chantal PIBAROT, dont le contrat pour la gestion de l'agence postale communale et la bibliothèque arrivait à terme au 20 août dernier a été prolongé dans les mêmes conditions pour six mois, soit jusqu'au 21 février 2023.

M. Jérôme VALGALLIER est reconduit dans ses fonctions jusqu'au 30 septembre 2023.

M. Gaëtan ONDINA : contrat renouvelé pour 1 mois jusqu'au 31 octobre 2022.

Mme Claudia MULLER : contrat renouvelé jusqu'au 15 novembre à raison de 20h par semaine à partir du 1^{er} octobre pour la gestion des chalets.

Mme Aurélie DELEVOIE : contrat renouvelé jusqu'au 15 novembre prochain pour la gestion de la Maison Multi-Services.

Propositions validées à l'unanimité.

6) Annulation partielle facture d'eau

Un usager a fait une réclamation pour une erreur de relevé sur sa facture d'eau 2021 : il convient de réduire sa facture pour un montant total de 98.58€. Accepté à l'unanimité.

7) Modification délibération indemnités des élus

Considérant que l'indice de référence pour le calcul des indemnités des membres du conseil municipal a été revalorisé au 1er juillet 2022 par décret n° 2022-994 du 7 juillet 2022, il convient de retirer la délibération N° 47 du 2 juillet 2022 qui avait été prise sur la base de l'ancien indice et de reprendre une délibération conforme, sans changements avec les précédentes dispositions.

Accepté à l'unanimité.

8) Compte-rendu de la tournée des hameaux 2022

Le conseil municipal est allé à la rencontre des habitants sur la commune pendant l'été : 13 hameaux ont été visités, avec 138 habitants contactés.

9) Frais de garderie – Ecole de TREVES

La commune de TREVES a transmis une facture aux parents de 100€ par enfant et par an pour la participation aux frais de garderie.

Compte tenu que ce temps de garderie est imposé aux parents du fait des horaires du transport scolaire, Mme le maire propose que ce soit la commune de DOURBIES qui prenne en charge ces frais, soit 200€ pour la commune. Accepté à l'unanimité.

10) Horaires ouverture secrétariat de mairie

Mme Marjolaine VAUCHER a demandé à modifier son cycle de travail hebdomadaire pour passer à 38h30 travaillées par semaine, avec une récupération de 3h30 en « Jours de Récupération de Temps de Travail ».

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat seraient du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Accepté à l'unanimité.

11) Questions diverses

Une journée conviviale aura lieu le samedi 8 octobre pour les aînés de la commune.

Jean-Claude THION demande si les illuminations de Noël achetées l'année dernière seront mises en place cette année ? compte-tenu de l'actualité et du contexte d'augmentation du prix de l'énergie, cette question mérite réflexion qui sera conduite au prochain conseil.

Une après-midi récréative est organisée pour Noël le samedi 18 décembre.

Fin de séance 12h30

Signature des conseillers

ALBE Jean-Luc

BALSAN Laurent

ESCANDE Renaud

JOSSINET Gaëlle
Absente excusée

LEBEAU Irène

PONCELET Jean-Marie

RAGUES Christian
Absent excusé

SANCH Chantal

SAUVAIRE Marc

THERIC Corinne

THION Jean-Claude

